

## Discours de politique générale du Premier ministre Electeurs-libres

Madame la présidente, mesdames et messieurs les députés, mes chers concitoyens,

« Il faut d'abord savoir ce que l'on veut, il faut ensuite avoir le courage de le dire, il faut ensuite l'énergie de le faire », disait Clemenceau. Le diagnostic de la France est connu, j'aurai devant vous le courage de le dire et je compte sur vous pour me donner le courage de le faire. La France ne va pas mal, mais elle pourrait aller beaucoup mieux si nous avions la volonté de réformer profondément la sphère publique. Avec une dette de près de 3 milliards d'euros soit plus de 114% du PIB, une charge annuelle de dette de 40 milliards, un déficit public de 160 milliards soit plus de 6% du PIB, nous ne pouvons plus continuer à dépenser toujours plus pour tenter d'améliorer un fonctionnement toujours plus défectueux. Aujourd'hui, la sphère publique est devenue très coûteuse et ne remplit plus les missions qu'on attend d'elle : santé, éducation, sécurité... les dysfonctionnements se multiplient et mettent gravement en cause la vie quotidienne des français et l'avenir de leurs enfants. Nous devons certes améliorer la vie quotidienne, mais surtout investir pour anticiper l'avenir à 10 ou 15 ans.

Nous pensons en effet, que le rôle d'un gouvernement n'est pas de polariser toute son attention sur le présent immédiat, mais surtout de préparer l'avenir, énergétique, social, environnemental, territorial, culturel et démographique. Ces décisions, une fois actées sont mises en oeuvre dans le délai d'une législature, soit 5 ans.

Je voudrais dire qu'avant tout, la priorité des réformes, ma mère de toute les réformes, c'est d'abord avoir une conception claire du rôle de l'Etat dans notre société. Insidieusement, l'Etat s'est immiscé dans des choses qui ne le regardent pas et a laissé parallèlement en déshérence les choses qui le regardaient. C'est ainsi qu'il s'est arrogé depuis 40 ans la gestion exclusive du système social (santé, retraite, chômage), sans résultats probants, au détriment des missions qu'il est le seul à pouvoir exercer, car seul détenteur de l'autorité légitime pour le faire (sécurité intérieure et extérieure, aménagement du territoire et grandes infrastructures, flux migratoires et financiers).

L'Etat doit rester à sa place qui est éminente. Or quelle est cette place ? Elle n'est pas de gérer la France au quotidien, mais d'organiser, d'anticiper, de planifier les investissements lourds, de prendre les décisions qui préservent l'avenir, et ensuite de laisser aux français, collectivement ou individuellement, en agissant à l'intérieur de ce cadre, le soin de prendre toutes les décisions qui les concernent à court et moyen terme.

A lui l'autorité, à lui la vision, l'organisation, aux autres la GESTION.

## **Réformer la gouvernance du système social**

Dans le système social, il faut distinguer l'aspect contributif (nous payons des cotisations pour assurer des risques futurs sous forme de revenu différé) et le système distributif (nous assurons une assistance auprès des personnes sans revenu ou revenu insuffisant). Le premier cas revient aux assurés eux-mêmes au travers de représentants élus dans les caisses dotés de tous les pouvoirs de décision, c'est la « démocratie sociale » ; le second est du ressort de l'Etat ou des collectivités locales. Ce n'est donc pas la même chose, or aujourd'hui c'est la confusion qui règne et cette

opacité, voulue ou subie, ne permet pas de gérer avec efficacité nos dépenses publiques.

Nous proposerons donc une organisation complète de l'assurance-maladie, des retraites et de l'assurance-chômage, permettant de réactiver cette démocratie sociale fondée sur un principe de responsabilité et de solidarité. Nous proposons en outre de créer une caisse de retraite des agents de l'Etat afin d'assurer la transparence des subventions cachées provenant du budget. Il appartiendra à ces organes élus de prendre leurs décisions sur l'âge de départ, la durée de cotisation ou le montant des pensions, sans se polariser sur les 14% du PIB consacrés aux retraites (et combien au logement, à l'automobile ? Ce débat n'a pas de sens).

Si un régime décide de faire cotiser davantage ses adhérents pour leur permettre de partir plus tôt en retraite ou augmenter son montant, pourquoi l'en empêcher ? C'est absurde ! Par ailleurs, outre que ce processus de transfert dépolitisera largement le débat en le rendant plus concret, plus direct et plus opérationnel, rien n'empêchera une caisse de mettre en place un système par points ou même de réfléchir à une part de capitalisation. La caisse de retraite des pharmaciens l'a fait, en complément de la répartition et la retraite additionnelle de la fonction publique (ERAFP) aussi.

Concernant la santé, nous souhaitons la régionaliser : c'est aux caisses régionales qu'il appartiendra de fixer les tarifs, à la place du ministère de la santé, car elles sont les payeurs de prestations. Nous voulons ainsi mettre fin au conflit d'intérêt permanent entre la tutelle et le payeur. En effet, ces 2 missions relèvent de logiques très différentes, la tutelle visant à s'assurer de la qualité des prestations de soin et du respect des règles, le financement ne devant pas interférer dans cette action. Nous confierons cette tutelle à la Région qui devra aussi définir une politique de santé

régionale (formation des professionnels, répartition des équipements sur le territoire).

## **Réformer la fiscalité**

Le deuxième chantier de la sphère publique concerne la fiscalité. Celui-ci est immense, tant, par empilements successifs et délires manipulateurs des comportements, l'impôt est devenu si complexe et injuste.

De ce fait, nous souhaitons en revenir à la définition de Gaston Jèze et confiner l'impôt exclusivement au financement des services publics sans le faire servir à d'autres objectifs comme la réduction des inégalités, la promotion du logement, celle de la recherche, la sanction des comportements individuels. Pour cela, il existe d'autres outils d'action publique que l'impôt qu'on met vraiment à toutes les sauces. Le résultat en est qu'aujourd'hui, personne ne sait plus quelle est la règle fiscale applicable, créant une insécurité juridique (et pénale *in fine*) paralysante et un affichage sans rapport avec le montant effectif. On a voulu en effet afficher un taux d'imposition plutôt élevé pour les riches, tout en leur permettant d'y échapper en partie. Belle hypocrisie ! Par conséquent, la première chose à faire, est de remettre de la simplicité et de la lisibilité dans l'impôt, ce qui implique la suppression sur 5 ans des 455 niches fiscales qui obèrent cette visibilité. Ces niches représentent une dépense de 100 Milliards d'euros, mais même la Cour des comptes a été incapable de mesurer leur efficacité, car c'est très difficile à faire.

En contrepartie nous proposons de réduire les taux à due concurrence, avec une formule facile à comprendre : dans les pays de l'OCDE, le montant des budgets de l'Etat représente environ 20% du PIB, hors système social contributif. Nous supprimons l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les bénéfices, la CSG, l'impôt sur l'épargne, l'impôt sur les plus-values et les remplaçons par une TRANCHE UNIQUE de 20% sur tous les revenus, salariaux ou non,

revenus de l'épargne, successions (en conservant la franchise de 152 000 €), et plus-values, (y compris sur la résidence principale), correspondant au coût de fonctionnement de l'Etat. Cet impôt présente de nombreux avantages :

1. il est raccord avec le financement de l'Etat puisque celui-ci correspond à un ordre de grandeur de 20% du PIB (hors système social),
2. il facilite les prévisions d'investissement grâce à sa simplicité, un chiffre rond et unique,
3. il interdit toute manipulation de l'impôt par les pouvoirs publics (niches ou taxes spécifiques),
4. par sa simplicité, il diminue tous les coûts de transaction liés à la complexité.

Afin de préserver le caractère progressif de l'impôt sur le revenu, nous conservons une franchise à 0% sur les 15 000 premiers euros de revenu annuel. Cette franchise étant dégressive à partir de 40 000 € et supprimée au-delà de 90 000. Nous voulons en effet, non pas punir les riches de l'être, ce qui est absurde, mais décharger les plus pauvres des contributions qui les frappent.

## **FINANCER LA DÉPENDANCE**

Concernant les retraités, nous maintenons une CSG à 6%, déductible de l'IR 20%. Son produit sera affecté directement à la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie créée en 2004) en remboursement de la dette sociale, ainsi qu'au financement de leur dépendance à hauteur de 20 milliards par an. Là aussi, ce n'est pas à l'Etat de gérer ce système, mais aux intéressés eux-mêmes. Aussi la CNSA serait gérée, non plus par le gouvernement, mais par un Conseil d'administration élu par les retraités eux-mêmes.

## **FAIRE DES CONTRIBUABLES DES ACTEURS DE LA DÉPENSE PUBLIQUE**

Les déductions fiscales sur le financement des associations d'utilité publique permettaient au contribuable de choisir d'affecter une partie de son impôt aux missions de son choix. La suppression des niches fiscales supprime cet avantage.

C'est pourquoi afin de préserver cette possibilité de choix, je propose que 20% de l'impôt direct (par tranches de 5%) puissent être affectés directement au service public de son choix : Education, Santé, Police, Justice, Défense, Environnement, Culture...

Le prélèvement à la source est conservé et il garde même toute sa justification dans le cadre de cette simplification.

## **RÉTABLIR UNE FISCALITÉ LOCALE AUTONOME**

Depuis plusieurs années les principes fondateurs d'universalité de l'impôt et d'autonomie locale ont été affaiblis par une série d'exonérations dont la plus importante est la suppression de la taxe d'habitation, et par une part croissante des dotations de l'Etat qui porte atteinte à l'autonomie locale. Cela est injuste, inefficace, déresponsabilisant.

La suppression de la taxe d'habitation correspond à ces mesures "coups de com" démagogiques dont les campagnes électorales sont coutumières mais qui, une fois mises en oeuvre, parce qu'elles n'ont pas été suffisamment étudiées, posent plus de problème qu'elles n'en résolvent.

La taxation sur une base foncière pose des problèmes d'actualisation de cette base (non réalisée depuis 1970, prévue en 2026) et n'a que peu de rapport avec les prestations locales qui sont principalement des prestations de service aux personnes (sécurité, déchets, Etat- civil, transports...).

Nous proposons de remplacer la taxe d'habitation par une CONTRIBUTION ADDITIONNELLE SUR LE REVENU à taux unique, mais dont le montant et la franchise seraient modulables par chaque commune.

Les régions sont des nains budgétaires : avec un budget cumulé de 35 Mds €, elles représentent 1,5% du PIB. Nous voulons leur transférer des compétences et des moyens. Aujourd'hui l'Etat perçoit une TVA au taux normal de 20% et en reverse une partie aux collectivités locales en contrepartie de leurs recettes qu'il a supprimées, comme les impôts de production. Ce système n'est ni juste, ni transparent, ni respectueux de l'autonomie locale.

Nous voulons permettre aux régions de fixer et de percevoir directement une part de TVA, un point de TVA représentant 6,5 Mds €, par réduction de la part Etat de 20 à 17%, le complément de 3% constituant une recette directe des régions, libres à elles de moduler ce taux -en plus ou en moins de 3%- applicable aux biens et services fournis dans la région.

## **Dettes publiques : revenir à l'équilibre en 10 ans**

La crise du COVID et la crise en Ukraine ont bon dos pour justifier l'accroissement des déficits publics. Les élections sont « achetées » à coups d'argent public et ce phénomène est malsain. Là aussi, la méthode employée jusqu'à présent par les gouvernements n'est pas la bonne car il faut bien comprendre qu'il n'y a pas de limite à la dépense publique : en effet, les freins naturels qui existent dans l'économie marchande, sont inopérants en l'occurrence. Il faut donc créer des freins "artificiels" pour suppléer ce manque. Par ailleurs, les solutions au gaspillage n'existent pas dans les cabinets ministériels, ni les cabinets d'audit... c'est sur le terrain qu'il faut aller les chercher, et cela implique de modifier radicalement l'organisation trop hiérarchique des administrations en mobilisant chaque agent sur les économies.

"Penser global, agir local", ce slogan utilisé en écologie est aussi valable ici. Il faut donc passer de solutions globales (réduction de tant de milliards des dépenses, sans effet concret à la base) à la solution locale (faire de chaque service un acteur de la qualité et de la bonne gestion de son budget).

Je propose de négocier avec les fonctionnaires cette réduction en leur disant : aidez-nous à réduire les dépenses de 100 milliards et nous vous en rétrocéderont 30%, soit environ 6 000 € de revenu supplémentaire par agent et par an. Voilà une véritable politique de pouvoir d'achat !

## **Décentralisation, territoire**

### **TRANSFÉRER DE NOUVELLES COMPÉTENCES AUX RÉGIONS**

La France reste un pays trop centralisé, où trop de choses se décident à Paris au sein des bureaux ministériels, l'argument n'est pas neuf, mais il est temps désormais de passer à la pratique. Nous proposons de confier aux régions :

1. la politique agricole et la pêche ; nous proposons de régionaliser celle-ci, en lui confiant la gestion des fonds attribués par l'Europe à la France; en effet, les territoires de culture, les capacités et traditions agricoles sont différents d'une région à l'autre et doivent être gérés au plus près des bénéficiaires, nos agriculteurs et transformateurs,
2. la santé ; les Agences régionales de santé (ARS) sont conservées, plus comme services extérieurs du ministère de la santé, mais comme établissements publics autonomes rattachés au Conseil régional qui nommera son directeur, (au lieu du Conseil des ministres actuellement), et deviendront ainsi vraiment « régionales",



3. la politique culturelle ; hormis les grands établissements nationaux qui demeurent dans le giron de l'Etat, celle-ci sera transférée à la région avec les crédits correspondants.

### **FAIRE DU DÉPARTEMENT UN ÉLÉMENT CONSTITUTIF DE LA RÉGION**

Les départements français sont une création de la révolution de 1789, quasi géométrique, et n'ont de ce fait aucune légitimité historique ou territoriale, celle-ci appartenant aux Provinces (les régions d'aujourd'hui). Il eut été de bonne politique de les supprimer car on ne va plus à cheval au chef-lieu ! Néanmoins, certains d'entre eux ont acquis depuis deux siècles une forme de notoriété car ils correspondent à des "pays" historiques et constituent un échelon de proximité indéniable.

Nous gardons cet échelon départemental, non plus comme collectivité indépendante, mais comme subdivision de la région en leur conservant une compétence propre dans le domaine social, notamment la tutelle des maisons de retraite et EHPAD. La conséquence en sera le principe du conseiller unique, chaque élu départemental étant par ailleurs élu régional.

### **L'ASSEMBLÉE DES RÉGIONS DE FRANCE, ORGANE DE PÉRÉQUATION INTER-RÉGIONALE**

Cette autonomie financière des régions aura pour conséquence la suppression de la dotation globale de financement (DGF) attribuée par l'Etat. Est-ce à dire qu'il n'y aurait plus de péréquation budgétaire entre régions ?

Nous confions à l'Assemblée des régions "Régions de France », le soin de définir les règles et de voter chaque année les montants de 2 types de péréquation régionales existant actuellement, soit la péréquation "verticale" ou DGF (qui deviendra "horizontale") et celle, déjà horizontale, du "Fonds national de péréquation des ressources des régions ».

## **RELANCER UNE POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

L'espace est une donnée limitée qui ne peut pas être simplement gérée par le marché. Le coût du logement en France est causé par la concentration des activités sur certaines parties du territoire et l'idée qu'il suffirait de construire encore davantage dans ces zones déjà saturées est utopique et totalement contradictoire avec l'idée d'aménager de vastes espaces verts dans les grandes agglomérations pour atténuer les effets du réchauffement et les rendre plus habitables. Doit-on urbaniser le bois de Boulogne ? Ou étendre encore l'artificialisation des sols dans le Vexin normand ? Il faut dire stop à l'agrandissement permanent de Paris et sa banlieue et la seule façon de le faire c'est de bloquer toute nouvelle installation d'activités ou construction de bureau à Paris dans sa région et certaines métropoles, tout en finançant la rénovation de logements vacants nombreux dans la « diagonale du vide » (plus de 3M de logements vacants en France) et facilitant l'installation d'activités ou d'espaces de coworking dans ces petites communes (en mettant à niveau notamment les infrastructures réseau). Il faut donc une politique volontariste, disons-le même autoritaire, de localisation des activités et seule la puissance publique (Etat, régions) est en mesure de le faire.

## **Dérèglement climatique**

### **EN LIMITER LES EFFETS DÈS AUJOURD'HUI**

Il nous faut à la fois trouver des solutions pour réduire les émissions futures et atténuer les conséquences des émissions passées (l'augmentation des PPM de carbone de 300 à 400). Aussi, pourquoi ne pas redéployer une partie des crédits consacrés aux "renouvelables" (7 milliards par an dans la programmation énergétique), pour en atténuer les conséquences réelle aujourd'hui sur la vie quotidienne ?

Il faut se protéger maintenant (et pas en 2100...) des conséquences de ces épisodes : inondations, submersions maritimes, coulées de

boue, coupures d'électricité, routes coupées... Le coût de ces épisodes est passé de 1 à 4 Mds € entre 1980 et 2020, sans compter les morts, et l'Autorité de contrôle prudentiel des assureurs prévoit un quadruplement des coûts d'ici 2050.

Barrages, brise-lames, digues, lacs artificiels de régulation des cours d'eau, protection renforcée du littoral, application stricte de la loi littorale, création de zones tampon et de rétention de crues, enfouissement des lignes électriques, interdictions de construire, sont les outils à notre disposition afin de limiter les conséquences humaines de cette météo qui se traduit pas des inondations, des submersions, des éboulements et des sécheresses de plus en plus fréquentes. Pour prévenir le manque d'eau, il faut pouvoir stocker cette ressource en construisant des bassines, car nous n'utilisons actuellement que 3% de l'eau qui tombe du ciel.

Nous chiffrons à 10 Mds par an sur 10 ans le coût de ces travaux de protection.

## **ENVIRONNEMENT : AGIR SUR LES CAUSES**

Le système productif très performant de l'économie mondialisée actuelle est conçu pour fabriquer des produits en quantité industrielle et en arroser la planète. Mais cela présente 2 inconvénients majeurs :

1. une grande fragilité aux crises, comme on l'a constaté pendant la COVID-19, où tout arrêt de la production se présente rapidement comme une catastrophe systémique nécessitant une intervention majeure des états pour le maintenir à flot,
2. un impact sur la nature et les ressources avec une dégradation accélérée de l'environnement.

Nous ne devons plus nous contenter de "verdir" l'économie avec des énergies dites "propres" (qui ne le sont en fait pas tant que çà),

mais REPENSER COMPLETEMENT la production en raisonnant sur l'ensemble du cycle et en mettant l'accent sur la QUALITE DURABLE plutôt que sur la QUANTITE.

Beaucoup de producteurs et de pays demeurent encore des "passagers clandestins" de l'environnement, car ne payant pas le coût de la destruction de celui-ci. Il faut réintroduire progressivement ce facteur de production (car c'en est un) dans le prix des produits. La taxe carbone est envisagée dans ce cas, mais est-il logique de pénaliser les consommateurs et que le produit de celle-ci aille encore alimenter la dépense publique ? Stop ! Nous considérons qu'il est dangereux de redonner aux hommes de l'Etat encore davantage de pouvoir avec le produit de cette taxation. N'allons pas reproduire sur l'environnement l'erreur commise sur le système social ! Nous refusons que la protection de l'environnement nous conduise au socialisme et à l'étatisme.

Nous proposerons à la communauté internationale de fixer un coût à la destruction de l'environnement (calculée par rapport aux signaux du marché, par exemple le coût de démantèlement d'une exploitation minière ou industrielle, le coût de dépollution d'un cours d'eau, le coût de captation d'un tonne de CO2...) et obliger les entreprises à provisionner celui-ci dans leurs comptes annuels, ces provisions étant utilisées par les entreprises, soit pour reconstituer les biens naturels détruits, soit pour financer des actions d'amélioration de l'environnement en versant ces sommes à des "fonds verts" qui se chargeront de les utiliser en liaison avec la population locale. Les commissaires aux comptes veilleront à l'inscription de ces provisions.

## Politique agricole : régionale

La course au prix bas est devenue suicidaire pour notre agriculture car nous sommes dépassés par des pays européens qui ont fait le choix d'une massification de la production depuis 30 ans (Espagne mais aussi Allemagne). Alors qu'au contraire, le choix de la qualité et du terroir (piment d'Espelette, vallée des Aldudes...) est très rémunérateur dans un pays de tradition culinaire comme la France. L'agriculture intensive, avec ses additifs chimiques, contribue à la destruction des espèces car elle brise le cycle naturel de la vie : par exemple les populations d'oiseaux ne trouvent plus les insectes qui leur servaient de nourriture et se dépeuplent à leur tour ; de même les pollinisateurs attaqués par ces substances menacent la reproduction végétale. Les labours rendent les sols arides par disparition de l'humidité et des micro-organismes qui les fertilisent.

Enfin, les pratiques d'élevage intensif sont fortement remises en cause, car sources de maltraitance animale et de maltraitance aussi du consommateur.

La France a une tradition de terroir, avec ses fromages (Camembert, Bleu d'Auvergne, Comté, Roquefort) ses viandes (poulet de Bresse, Salers), ses charcuteries (jambons crus, foie gras, terrines, tripoux, rillettes), ses plats cuisinés (cassoulet, confits de canard), sa confiserie (calissons d'Aix, bêtises de Cambrai). Il s'agit d'un potentiel économique et régional considérable et reconnu à l'étranger, mais actuellement sous utilisé à cause de la politique agricole commune qui nivelle les particularismes.

Nous proposons de développer la certification qualité de tous les produits agricoles sur la base d'un cahier des charges sur les intrants, les effets sur l'environnement et la santé des consommateurs, la traçabilité, la provenance régionale, le type d'élevage (par ex. boeuf nourri à l'herbe plutôt qu'au grain).

Depuis 1957 qu'existe la politique agricole commune, le bilan n'est pas favorable : uniformisation, soutien massif à l'agriculture intensive, pollution des sols et des eaux (algues vertes en Bretagne), mécontentement des agriculteurs et des consommateurs. La raison en est que l'Europe n'est pas le bon niveau pour gérer une politique qui a besoin de proximité. Les grandes régions constituent le niveau approprié.

Les certifications (AOP, BIO...), seront gérées au niveau régional et non plus national ainsi que les aides car une politique de qualité a besoin d'une relative proximité pour se déployer.

## **Education : inverser la tendance**

Le système éducatif est complètement sclérosé, bureaucratique ne laisse pas d'autonomie de gestion aux institutions de terrain. Il faut donc là aussi lâcher du lest. Les objectifs doivent être fixés par l'Etat, mais la réalisation être locale.

Nous allons retirer la gestion des écoles, lycées et collèges aux collectivités locales et la confier à ces établissements publics autonomes, regroupés, avec un chef d'établissement et un conseil d'administration décisionnaires, soutiens de proximité aux enseignants, notamment dans pour assurer la discipline.

Le ministère de l'éducation ne sera plus le gestionnaire direct mais uniquement l'organe de tutelle et de contrôle avec une fonte de ses effectifs de moitié, l'autre étant réaffectée sur le terrain (35% des effectifs de l'Education n'enseignent pas !). L'expérience prouve que pour assurer la qualité d'une prestation, la concurrence, l'autonomie de gestion et la liberté de choix du client sont les meilleurs moyens d'y parvenir. Pourquoi il faudrait le faire pour fabriquer des boulons et pas pour une activité aussi noble que l'éducation ? La carte scolaire est supprimée mais chaque élève recevra en contrepartie une dotation budgétaire annuelle lui permettant de s'inscrire à l'établissement de son choix. Des

indicateurs de qualité et de résultats seront accessibles à tous, effaçant l'opacité du système.

## **Energie : sécurisation et compétitivité**

### **RELANCER LE NUCLÉAIRE**

Notre société industrielle est bâtie sur l'utilisation d'innombrables robots mécaniques (camions, engins de chantier, grues, machines-outils, électro-ménager...) fonctionnant grâce à l'énergie du pétrole et de l'électricité qui font beaucoup plus rapidement et efficacement ce qu'ont fait pendant des siècles les chevaux et les boeufs... Par conséquent notre niveau de vie est directement dépendant de la disponibilité d'une énergie relativement abondante et pas chère.

70% de notre électricité provient de l'énergie nucléaire. Son abandon implique le démantèlement des centrales actuelles, ce qui revient très cher pour une production d'énergie nulle à l'arrivée. Ne vaut-il pas mieux utiliser ces crédits (70 Mds € environ) pour rénover le parc existant et avoir de l'énergie disponible ? Je propose de revenir sur la loi de transition énergétique du 17 août 2015, pour rénover les centrales construire 10 EPR, interdire toute mise en service de nouvelle centrale thermique, relancer le projet ASTRID de centrale de 4ème génération sans déchets stoppé par MACRON, déconnecter le prix de l'électricité français du "marché" européen (fixé sur le coût marginal de gaz alors que nous n'en utilisons que 7%).

### **STOPPER LE DÉVELOPPEMENT ANARCHIQUE DES ÉOLIENNES**

Il y a aujourd'hui une forme de colère contre le déploiement inconsidéré de ces pylônes de métal et de polymère de 125 m et bientôt 240. Par ailleurs, on a gaspillé 120 Md€ pour disséminer ces moulins à vent qui ne servent à rien. Car la France dispose

grâce au nucléaire et aux barrages hydroélectriques, de suffisamment d'énergie décarbonée et ces équipements ne produisent que de façon intermittente. On parle de la "rénovation thermique" mais elle ne concerne que le chauffage et donc une partie du problème. Faut-il pour autant arrêter l'installation des éoliennes ? Nous ne le pensons pas. Mais nous allons concentrer ces machines dans des parcs situés à proximité des centrales existantes et arrêter de les disséminer partout dans le paysage, en spécialisant ces éoliennes sur la production d'hydrogène vert.

## **UNE FISCALITÉ PROGRESSIVE EN FONCTION DE LA CONSOMMATION**

Il faut s'attendre à une hausse du prix de l'énergie dans les années à venir, car nous devons l'économiser au maximum, mais s'éclairer se chauffer, se déplacer sont des besoins primaires essentiels qui doivent être financés. Nous proposons, pour concilier ces deux exigences contradictoires, de faire varier le prix du chauffage et de l'électricité en fonction de la consommation, en réduisant la fiscalité à zéro et en utilisant un tarif préférentiel en dessous d'un volume annuel de consommation par foyer, considéré comme de première nécessité, fixé par la loi. Au-delà de ce seuil plancher de consommation, le prix et les taxes augmentent (+50% au delà d'un seuil et doublement ensuite). Ces augmentations seront définies par le parlement et gérées au niveau de la facturation par les opérateurs. Le même système sera étendu à la fiscalité sur les carburants, en fonction du nombre de kilomètres annuels par véhicule.

## **Immigration : reprendre la maîtrise**

Aujourd'hui, l'immigration n'a plus rien à voir avec ce qu'elle était il y a 30 ans. Nous sommes passés progressivement d'un système de droits, individuels ou économiques, à un problème géopolitique et existentiel majeur, qui menace la stabilité de notre pays et de



l'Europe entière, avec ses filières de passeurs organisées, son économie souterraine, son chantage, qu'il soit financier (Turquie), politique (Biélorussie), ou même sur notre siège à l'ONU. C'est aussi une soupape de sécurité pour le maintien de régimes obsolètes qui autrement exploseraient (mais n'est ce pas souhaitable ?). Il faut s'interroger sur les conséquences collectives et donc politiques des décisions personnelles d'immigration et apporter une réponse elle aussi collective, et non plus seulement au cas par cas. Notre droit était adapté pour traiter quelques milliers de personnes par an, il est complètement dépassé pour des centaines de milliers.

Ce phénomène s'exerce en catimini, sans débat public sérieux, en dehors des invectives. Or la démocratie exige que ces questions soient abordées régulièrement devant la représentation nationale et au-delà devant l'opinion publique : qui accueillir et dans quelles conditions ? Comment renvoyer ceux qui ne sont pas admis ? Quelles prestations (logement, éducation, aide médicale) maintenir et lesquelles supprimer ? Quelles relations instaurer avec les pays d'origine ? La France peut-elle devenir un lieu de rassemblement de tous les misérables du monde sans danger pour elle-même ?

Nous proposons donc l'élaboration d'une politique d'immigration, intégrant les aspects diplomatiques et internationaux, notamment vis à vis des pays de départ et vis à vis de l'Europe, un débat public et un vote par le parlement, l'obligation de rendre compte devant les deux chambres régulièrement et au moins une fois par an. La politique migratoire ne doit pas viser seulement l'intérêt des immigrés, mais en premier lieu celui de la France et des Français. Cela passe aussi par la mise en oeuvre d'un système d'information complet sur l'immigration, des statistiques ethniques, l'application effective des éloignements du territoire avec une brigade dédiée.

## Défense

La préférence pour le présent et l'insouciance sont les symptômes des pays en paix, on l'a vu avec la guerre en Ukraine. Or la réalisation d'un outil de défense digne de ce nom, qui préserve vraiment la sécurité, ne se fait pas en un jour, c'est le résultat d'une action persistante. Les crédits de la défense nationale étaient de 5,4% du PIB en 1960, 3% en 1982 et 1,14% en 2015. Nous nous sommes endormis dans la paix depuis 1945 et avons oublié la guerre en pensant qu'elle était d'un autre âge. Erreur fatale : les attentats terroristes depuis 2015, la guerre en Syrie, les velléités de la Chine, la guerre maintenant en Ukraine, nous ont rappelé que l'histoire n'a pas de fin. Il n'existe pas d'exemple où des nations prospères, vieilles et endormies sur elles-mêmes, ayant baissé la garde, n'ont pas dû subir un affrontement prélude à une invasion massive. Il nous faut donc préparer hélas de nouveau la guerre en redonnant les moyens nécessaires aux forces armées qui sont notre seule assurance-paix.

### RECONSTITUER L'OUTIL DE DÉFENSE CONVENTIONNELLE

La dissuasion nucléaire n'est pas dissociable de l'armée conventionnelle. On ne peut pas imaginer "dormir" à l'ombre de la force stratégique et se "réveiller" d'un seul coup en envoyant *illico* le feu nucléaire. La doctrine du "tout ou rien" est suicidaire. Pour être crédible et justement dissuasive, la force nucléaire a besoin en amont d'un arsenal classique suffisamment puissant pour montrer à l'adversaire qu'on est prêt à aller jusqu'au bout en exerçant une "riposte graduée". De même le renseignement est capital pour évaluer la détermination d'un ennemi avant de commettre l'irréparable et cela demande aussi des moyens importants. Gouverner, c'est choisir. Or notre défense conventionnelle est sinistrée, nous manquons d'hélicoptères, de missiles, d'avions de transport et de reconnaissance, et même de munitions !

Nous allons porter en 5 ans le budget Défense à 3% du PIB, non pas comme un droit acquis à dépenser, mais pour financer l'exécution d'un programme précis de réarmement.

## **FAIRE DE NOTRE INDUSTRIE DE DÉFENSE UN PÔLE EUROPÉEN**

L'avenir de notre défense se fera avec l'Europe, mais, dans ce continent désarmé, qui a oublié la guerre, la France reste le seul pays, après le Brexit, à conserver une industrie de défense substantielle qu'il faut continuer à développer. Mais cette industrie est menacée par la diminution constante des budgets militaires, car c'est grâce à la commande publique qu'elle peut exister et exporter. Par ailleurs, ce type d'industrie, qui fait appel à des technologies très avancées (électronique, matériaux, optronique...), a des retombées aussi dans la sphère industrielle civile. Elle confère de ce fait un avantage comparatif global.

C'est pourquoi nous proposerons à nos partenaires la notion de « préférence européennes » car il n'est pas normal (et même dangereux) que les autres pays européens se fournissent systématiquement ailleurs (USA notamment) quand l'équivalent existe en France ou ailleurs en Europe.

## **Justice : remettre de l'efficacité**

La justice a pour symbole une balance qui correspond à ses 2 missions : protéger les citoyens contre les abus de pouvoir, mais aussi protéger la société contre les abus des citoyens. Ce dernier volet concerne les atteintes aux droits commises par les individus et les groupes violents qui ne respectent pas la loi. A ce titre, nous allons proposer au vote une nouvelle loi anti-casseurs qui permette de poursuivre tout participant à une manifestation violente ayant refusé d'obtempérer à l'ordre de dispersion.

La lenteur de la justice a pris des proportions inacceptables aboutissant à un véritable déni. La principale priorité doit donc être d'accélérer le cours de cette justice, civile et pénale.

Nous proposons de recruter 1500 magistrats et 3000 greffiers supplémentaires en 5 ans et allons engager une simplification drastique du code de procédure pénale.

Nous aurons aussi à revoir la carte judiciaire en redonnant la priorité aux tribunaux de première instance, qui doivent rester seul juges, en limitant les possibilités de recours d'appel qui engorgent les cours, à la seule intervention sur un vice de forme évident ou un revirement de jurisprudence qui mériterait d'être confirmé.

## **Sécurité intérieure**

Il n'y a pas moins de policiers en France que dans les autres pays européens rapporté à la population, c'est donc moins, comme souvent dans l'administration, un problème de moyens que d'organisation. Là aussi, trop de bureaucratie, de papiers, de lourdeur : sait-on qu'il n'y a que 7% de policiers sur le terrain à un moment donné ? En partie à cause d'une règle absurde qui veut qu'un policier récupère 1h 30 pour chaque heure supplémentaire.

Nous engagerons dès cette année une négociation sur le paiement immédiat de l'arriéré monstrueux d'heures supplémentaires accumulé depuis des années, avec le principe d'une récupération d'une heure pour une heure et non pas une heure et demie. Par ailleurs, dans l'optique de la réforme de l'administration, nous allons donner une autonomie complète de gestion aux commissariats pour qu'ils puissent décider eux-mêmes de leurs recrutements et de leurs achats (véhicules, armes, gilets pare-balles...) avec un cadre administratif dédié sur le terrain.

## **JUSTICE PÉNALE**

Le nombre de détenus dans les prisons françaises est, au 1er mars 2021, de 64 405, soit 1 détenu pour 1 041 habitants. Selon le coût estimé par le député Eric PAUGET, les prisonniers coûtent aux contribuables environ 6,4 millions d'euros par jour, soit 2,3 milliards d'euros par an. Comment faire pour réduire le taux d'occupation ? Nous proposons des peines courtes mais effectives, de supprimer le classique et inefficace "rappel à la loi" (80% des sanctions pour détention de drogue). Nous nous inspirons des Pays-Bas qui ferment de nombreuses prisons désormais vides. Non pas par laxisme, mais parce que la criminalité est en chute libre. Parce que les néerlandais emprisonnent plus que nous, mais les peines sont en moyenne beaucoup plus courtes.

## **L'Europe**

L'Europe a existé avant les nations. Quand on observe la vie des saints au Moyen Age on s'aperçoit qu'il parcourent l'Europe d'un bout à l'autre, passant de la France à l'Italie puis à l'Allemagne, la Flandre et l'Angleterre en fonction de l'implantation des communautés ecclésiastiques. Car après l'Empire romain c'est l'Eglise qui a unifié l'Europe avec une langue unique à l'époque : le Latin. Mais on a refusé de reconnaître ces racines chrétiennes, comme on a refusé de représenter de vrais monuments sur les billets de l'euro, privant ainsi les européens de références culturelles, nationales et historiques puissantes. L'Europe est contestée aujourd'hui, on peut dire qu'elle a échoué en tant qu'institution, car ce sont les Etats, leur culture et leur démocratie, qui lui confèrent en réalité son pouvoir d'attraction.

## **POUR UNE NOUVELLE CONSTITUTION EUROPÉENNE**

Il n'y a pas d'avenir de l'Europe uniquement par le biais de relations bilatérales directes entre Etats, il faut donc une institution

de coopération qui agrègent ces Etats dans une volonté commune. Mais de même qu'il n'existe pas de régime semi-présidentiel, ou d'économie mixte, l'Europe actuelle est une chimère qui essaie de ménager inter-étatisme (le conseil) et fédéralisme (le parlement) en essayant de lier cela avec le technocratisme (la Commission). Il faut donc trancher, et il n'y a que les peuples qui puissent le faire. C'est pourquoi nous proposerons à nos partenaires de rédiger deux nouveaux textes au choix d'un référendum organisé le même jour au niveau européen. Chacun de ces textes comporterait une option claire :

- La voie confédérale : l'Union devient une sorte de syndicat de défense d'états nationaux, un "Groupement d'intérêts" inter-étatique, avec un droit de veto national, une égalité totale entre nations, en somme le retour au modèle westphalien. Dans ce cas de figure, le Parlement est supprimé, la Commission n'étant plus qu'un organe administratif d'exécution des décisions du Conseil qui dispose alors de tous les pouvoirs ;
- soit on évolue vers un vrai système fédéral où certaines compétences d'attribution sont clairement transférées à l'Europe et applicables directement sans "incorporation", mais alors le Parlement devient souverain dans les domaines délégués, la Commission est supprimée en tant qu'exécutif, conservée comme simple organe administratif, et un gouvernement formé par les députés européens et responsable devant eux, a seul l'initiative. Le Conseil demeure en tant qu'instance de concertation entre Etats, en dehors des domaines délégués à l'Europe sur des projets particuliers ou dans les relations internationales.

Le texte remportant plus de 50% des suffrages serait mis en application dans les 3 ans.

Mesdames et messieurs les députés, vous le voyez, le travail à réaliser comprend deux caractéristiques : il est herculéen, mais je sais pouvoir compter sur la détermination des ministres et de leurs administrations, il est ambitieux, mais je sais pouvoir compter sur l'attente impatiente des français de voir le secteur public réformé et tout entier affuté comme une épée au service de la France. Nous ne pouvons plus différer encore cette transformation de notre modèle public qui autrement risque d'entraîner le pays dans sa chute.

Je vous remercie.